



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

ID : 063-256300187-20241010-2024\_10\_36-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 octobre, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Comité Syndical du  
10/10/2024

Etaients présents : Voir liste jointe.

**Objet : Programme de travaux AEP 2025 subventionnable  
Validation projet + autorisation demande de subvention + autorisation  
signature marchés**

Délibération  
n° 2024-10-36

Monsieur le Président explique à l'assemblée que le projet relatif au programme de travaux 2025 a été établi par les services du SMEA de la Basse Limagne.

Date de convocation :  
26/09/2024

Ce projet, après acceptation du Comité syndical, sera déposé, avant le 31 décembre 2024, auprès du Conseil Départemental pour une demande de subvention.

Nombre de membres  
en exercice : 89  
Nombre de membres  
présents : 45  
Nombre de suffrages  
exprimés : 50

Le Comité Syndical décide pour 2025 la programmation des travaux de renforcement des réseaux dans différentes communes du Syndicat pour un montant total TTC de **1 720 998,80 €** (honoraires, publicité et reprographie, divers et imprévus compris).

VOTE :  
Pour : 50  
Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de  
séance :  
Amalia QUINTON

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



### Récapitulatif des Dépenses

Programme 2025

N°	Communes	Chantiers	Montant HT PROJET
1-1	BEAUMONT LES RANDAN	Rue de la Mairie + place de la Mairie	13 189,00 €
1-2	BEAUMONT LES RANDAN	Les Fondion	216 734,50 €
2	BLANZAT	Route de Nohanent	89 288,00 €
3	CULHAT	Rue de la Liberté	89 922,50 €
4	LUSSAT	Chemin de Chamdeyrand	47 010,50 €
5	LUZILLAT	Les Pins	303 033,70 €
6	PERIGNAT ES ALLIER	Chemin de la Garde	138 367,00 €
7	PONT DU CHÂTEAU	Allée du Parc	128 359,50 €
8	PONT DU CHÂTEAU	Avenue Roger Prat - Croix blanche	79 549,90 €
9	ST DENIS COMBARNAZAT	Rue de l'église	116 271,00 €
10- 1	ST JULIEN DE COPPEL	Chemin deu Bréchox (Serpes)	32 340,00 €
10-2	ST JULIEN DE COPPEL	Chemin de Pradailloux (Rongheat)	164 172,40 €
TOTAL TRAVAUX			1 418 238,00 €

TESTS DE COMPACTAGE 9 927,67 €

INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES 5 000,00 €

TOTAL PROJET 2025 HT 1 433 165,67 €

DIVERS (publication, reprographie) 1 000,00 €

TOTAL GENERAL HT 1 434 165,67 €

T.V.A. (20%) 286 833,13 €

TOTAL GENERAL T.T.C. 1 720 998,80 €

## DELIBERATION

Le Comité Syndical, les explications du Président entendues :

- **Adopte le projet de travaux 2025 pour un montant total TTC estimé à 1 720 998,80 €** (honoraires, publicité et reprographie, divers et imprévus compris),
- **Demande au Président de solliciter pour 2025, l'inscription de ces opérations au programme subventionné du Département du Puy de Dôme,**
- **Autorise le Président, à lancer la consultation des entreprises, dès autorisation du Conseil Départemental,**
- **Autorise le Président à signer les marchés correspondant au programme 2025 subventionnable après avis de la CAO.**

**FAIT & DELIBERE, les mêmes  
Jour, mois et an que ci-dessus.**

**Le Président,  
René LEMERLE**

